



Bulletin d'information n°3



**Eléments et la commune de Leuilly-sous-Coucy
souhaitent vous informer du suivi du
développement du projet éolien sur votre
commune.**

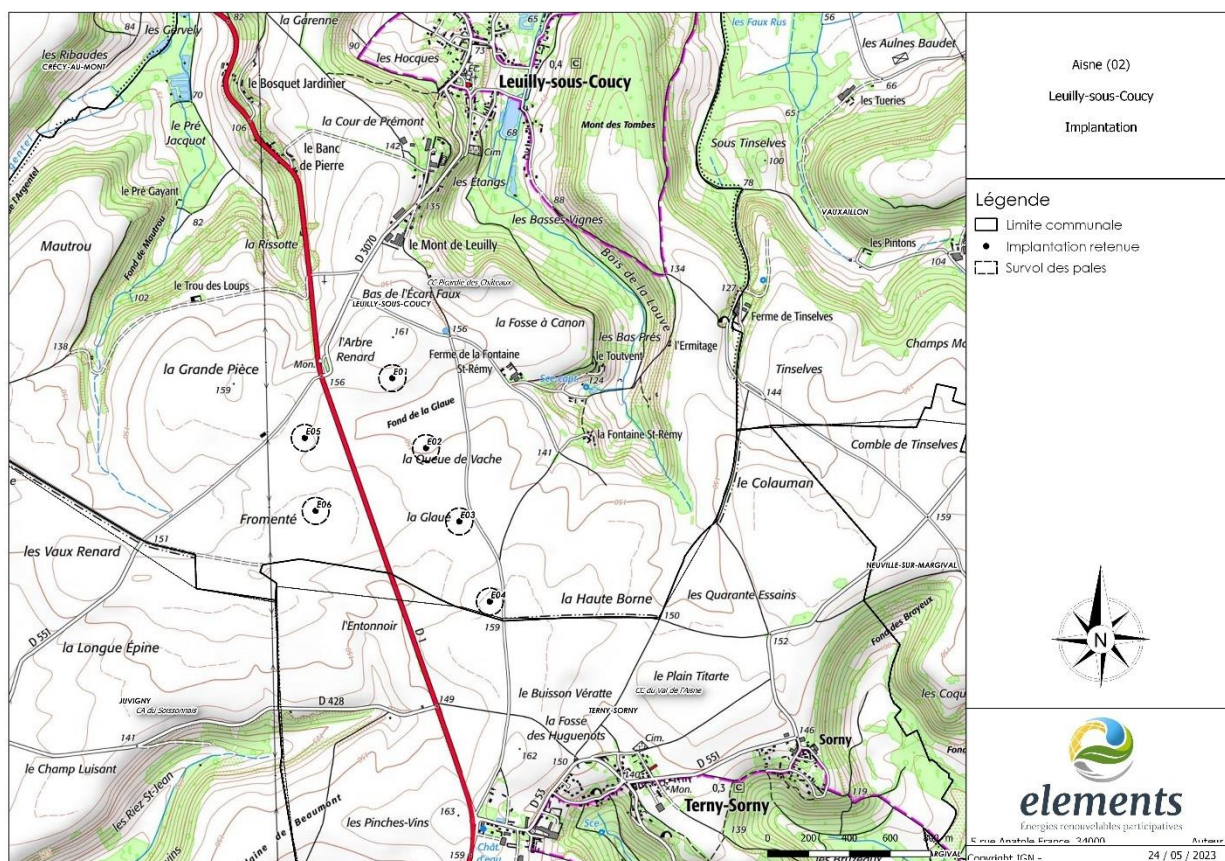
Sommaire

<i>L'implantation retenue pour le projet</i>	<i>3</i>
<i>Le retour des études</i>	<i>4</i>
<i>Les prochaines étapes du projet</i>	<i>5</i>

L'implantation retenue pour le projet

Une implantation raisonnable

Sur la base des résultats des études (paysagères, acoustiques, naturalistes) et de la concertation, une implantation a été élaborée selon une logique de moindre impact. Sur une zone pouvant accueillir initialement plus de 15 éoliennes sur 4 communes, c'est finalement une implantation de 6 éoliennes qui a été retenue, après une réduction drastique de la zone potentielle pour éviter un impact environnemental fort au niveau Est, et se concentrer sur la commune de Leully-sous-Coucy.



La puissance électrique de chaque éolienne est comprise entre 3,6 et 4,6 Mégawatts (MW). La puissance totale du projet envisagée est de 21,6 à 27,6 MW, pour une production d'électricité équivalente à la consommation de 10 800 à 13 800 foyers.

Le retour des études

Etude de vent



Le mât de mesure de vent est présent depuis Mars 2022 sur le plateau au lieu-dit de La Glaue, sur la commune de Leuilly-sous-Coucy. Il a permis de définir l'orientation locale du vent afin de choisir au mieux l'implantation.

Etude Paysagère



L'étude paysagère a été lancée à l'été 2022 dans un rayon allant jusqu'à 20km autour du projet. Lorsque les réflexions d'implantation ont abouti vers début 2023, l'étude a pu être finalisée. Un bureau d'étude indépendant a ensuite été chargé de réaliser 43 photomontages autour du projet afin de visualiser l'intégration du parc dans le paysage.

Etude acoustique



Suite aux écoutes de terrain au printemps 2022 et au choix de l'implantation, des simulations ont été effectuées pour estimer le niveau sonore au niveau des premières habitations autour de la zone d'étude. Dans le cas où le niveau sonore des éoliennes dépasserait un certain seuil, pour certaines vitesses de vent, un bridage automatique interviendrait pour les éoliennes concernées afin de se conformer à la réglementation acoustique en vigueur.

Etude naturaliste – Inventaires écologiques



De nombreux passages d'écologues ont été réalisés entre 2021 et 2023 afin de définir les zones écologiquement sensibles du plateau. La zone potentielle a été drastiquement réduite pour éviter un impact environnemental fort au niveau Est de celle-ci et certaines zones ont été évitées après avoir défini des tampons de 200 mètres autour des habitats à enjeux, tampons correspondant à la zone d'exclusion exigée par les services de l'Etat entre les éoliennes et les milieux à enjeux naturalistes.

Les prochaines étapes du projet

Les différentes actions de concertation

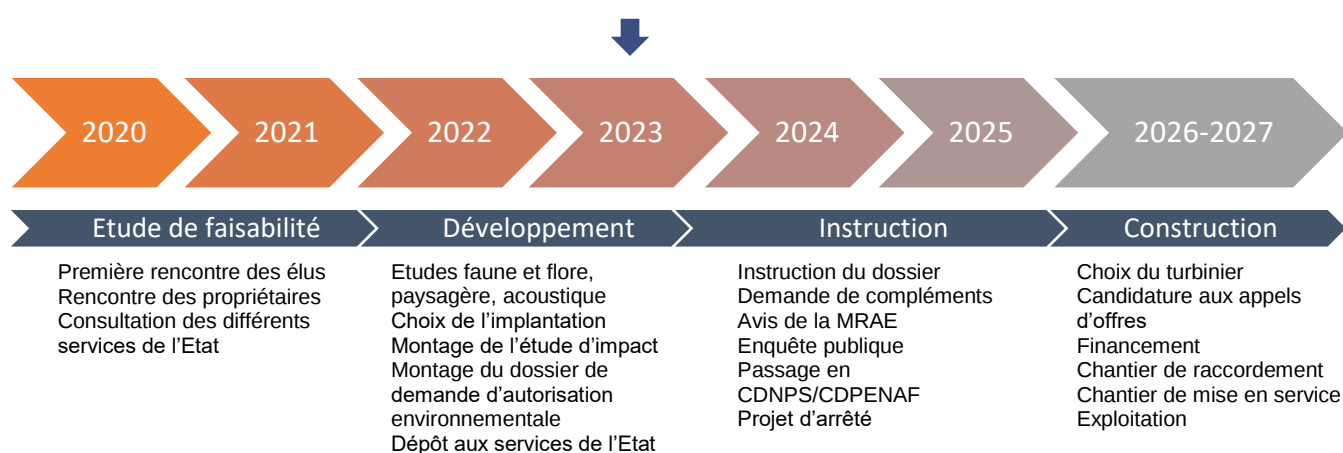
Durant la phase de développement, de nombreuses actions de concertation ont été menées en parallèle des études, à destination des riverains, de la commune ainsi que d'autres organismes.

Ainsi, plusieurs comités de pilotage ont été réalisés avec le conseil municipal, des premiers bulletins d'informations ont été distribués et une campagne de porte à porte a eu lieu fin 2022.

Le projet et une sélection de photomontages seront exposés au troisième trimestre de 2023 dans la commune. Nous espérons que vous pourrez prendre quelques minutes pour y passer et visualiser le résultat de ces deux dernières années de travail.

Les grandes étapes du projet

Le projet va être déposé en préfecture à l'été 2023. Il sera ensuite en phase d'instruction. Lors de cette phase, les services de l'Etat examineront le dossier et jugeront de sa recevabilité globale.





Siège social : 5 rue Anatole France – 34000, Montpellier

Agence de Paris : 12 rue aux Ours – 75003, Paris

Tél : 04 34 26 61 67

Mail : contact@projeteoliendeleuilly.fr

Site web du projet : www.projeteoliendeleuilly.fr

Site web de l'entreprise : www.elements.green